

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Médiation par l'animal dans le domaine éducatif, social, socioculturel, paramédical et médical.

PRÉ-REQUIS, DELAI D'ACCÈS

- Être titulaire du baccalauréat ou tout diplôme supérieur ou équivalent et avoir un projet professionnel dans la médiation par l'animal défini.
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Permis de conduire obligatoire
- Sélection sur dossier : les critères prépondérants sont l'attraction vers les métiers d'aide à la personne et à la sensibilité aux animaux
- Admission après entretien de motivation
- Réponse sous 20 jours ouvrables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- UC1 – Épreuve pratique et écrit
- UC2 – Remise d'un projet professionnel en situation réelle et oral
- UC3 – Oral
- UC4 – Écrit
- Examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP
- Le titre de CPMA s'acquiert par la validation des quatre UC et la présentation de l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques 3 catégories (ou titre équivalent)
- N°RNCP : 36513
- Date d'enregistrement : 01/06/2022
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36513/>
- Date échéance enregistrement : 01/06/2024

QUELQUES CHIFFRES (1)

- 100 % de réussite à l'examen session octobre 2022 (soit 6 reçus sur 6 présentés)
Session octobre 2022 : 100%
Session mars 2023 : 100%
Session octobre 2023 : 84%
- 0 % de taux d'abandon de formation sur l'année 2022-2023
- 6 mois après la formation :
Nous ne disposons pas de données pour le moment.
- Valeur ajoutée de la MFR sur :
https://www.inseeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0851253A
- 2,56 % de taux de rupture global 2022-2023 des contrats d'apprentissage du centre de formation

TARIFS (1)

- Coût de formation prise en charge par le financeur (accessible sur :
<https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>)
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet :
www.mfr-st-florent.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Sandra RICHARD, la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

MFR SAINT FLORENT DES BOIS
02 51 31 99 99
ireo.st-florent@mfr.asso.fr
www.mfr-st-florent.com

N°Siret : 786 457 911 00018

CHARGÉ DE PROJET EN MÉDIATION PAR L'ANIMAL

INSTITUT DE FORMATION AGATEA

de
3
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- 2 sessions / an
- 140 heures en présentiel ou télé-présentiel
- 175 heures en FOAD (Formation Ouverte A Distance)



RYTHME D'ALTERNANCE en présentiel

- 3 jours à la MFR
- 2 jours en activité de pratique et observation en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- UC1 : Animer des séances de médiation par l'animal
- UC2 : Piloter le projet de création et gérer l'activité de médiation par l'animal
- UC3 : Éduquer l'animal de médiation et garantir son bien-être
- UC4 : Concevoir et mettre en œuvre l'ingénierie de médiation par l'animal
- Former des professionnels capables de créer et conduire des projets de médiation par l'animal dans le domaine éducatif, social, socioculturel, paramédical et médical avec comme objectif de favoriser les réorientations et reconversion professionnelle libérales ou salariées.

PUBLIC :

- Toute personne désirant mettre en œuvre une activité professionnelle de « chargé de projet en médiation animale ».

MÉTHODES MOBILISÉES (1)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

MISES EN SITUATIONS ET THÉMATIQUES AVEC NOS PARTENAIRES :

- Découverte des différentes structures et activités autour de la médiation par l'animal
- Accompagnement des publics
- Analyses de pratiques
- Observation des professionnels du secteur

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.003.2685 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

